

Avis adopté

Séance plénière du 8 juillet 2025

L'habitat et le logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

350 000 personnes sans domicile, plus de 4 millions mal logées et une multitude de ménages étranglés par des loyers exorbitants et des charges qui explosent. Pour beaucoup, se loger dignement en France est un parcours du combattant, alors que c'est une condition première pour obtenir un emploi, construire des projets et plus largement s'intégrer dans la société.

À cela s'ajoute l'urgence climatique : plus de 5 millions de passoires thermiques en France, occupées par les plus précaires. Des logements qui coûtent cher à leurs habitant-es et à la planète.

Face à cela, l'avis présenté pose un diagnostic lucide et propose des solutions concrètes, combinant urgence sociale, exigence écologique et nécessaire adaptation aux réalités territoriales, pour favoriser la mixité sociale et améliorer les conditions d'habitat pour tous·tes. Oui, il faut reconvertir les bureaux vacants, lutter contre les logements inoccupés et insalubres, étendre l'encadrement des loyers et stopper la spéculation immobilière. Oui, il faut produire davantage de logements, en priorité des logements très sociaux, là où les besoins sont criants. Oui, il faut repenser l'habitat : végétaliser, améliorer le confort thermique, rapprocher les espaces verts des habitants.

Nous saluons la rigueur et la technicité de cet avis, qui s'adresse directement aux décideurs et qui veille à s'inscrire dans le cadre législatif existant, en particulier la loi Zéro Artificialisation Nette. La préservation des terres agricoles et de la biodiversité est un impératif qui ne peut être sacrifié au nom d'une politique du logement mal pensée.

Soyons clairs : certaines propositions suscitent notre vigilance, voire notre réticence, notamment la préconisation n°4 appelant à la création d'un nouveau statut des bailleurs privés. Mais nous reconnaissons les avancées obtenues au fil des débats pour conditionner strictement l'obtention de ce statut et moduler les avantages fiscaux associés, grâce à l'écoute attentive des rapporteures, que nous remercions.

Cet avis, même s'il pourrait aller plus loin, constitue un pas utile, pragmatique et ambitieux vers un habitat digne, accessible et adapté aux défis sociaux, territoriaux et écologiques. C'est pourquoi, notre groupe a voté Pour. Nous avons remercié les rapporteures et l'équipe administrative pour la qualité de son travail.